

Seniors

# Service mobilité

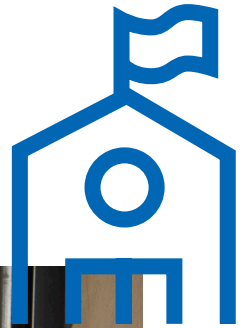


La Ville propose une aide aux déplacements pour réaliser les actes de la vie quotidienne, aux personnes âgées en perte d'autonomie et isolées



# Service **mobilité**

Pour répondre aux besoins  
des personnes âgées en perte  
d'autonomie et isolées



## **Pour pouvoir y prétendre, vous devez**

- Avoir plus de 60 ans
- Résider à Bondy
- Ne pas avoir d'autres solutions (comme de la famille ou des aidants par exemple)

## **Comment ça marche ?**

Vous contactez en amont le service qui vous propose un rendez-vous et les modalités d'organisation

Ce service concerne en priorité vos besoins impératifs :

- Rendez-vous médicaux,
- Démarches administratives
- Retraits d'argent
- Petites courses de proximité

---

## **Renseignements et réservations**

**Service d'aide et d'accompagnement à domicile seniors**

**Centre communal d'action sociale - 47/51, rue Louis-Auguste Blanqui**

**Tél. : 01 48 50 41 32 / 01 48 50 54 64**